

### Nos réponses à vos questions.

Sommaire	Page
Où se trouvent les points de distribution et les surfaces de promotion?	2
Quels sont les horaires précis pour les campagnes de distribution: le matin, l'après-mic toute la journée?	di ou 2
Est-il possible d'organiser une action promotionnelle avec vente?	2
Quand est-ce que je reçois l'autorisation pour mon action promotionnelle?	2
Puis-je déjà installer mon stand promotionnel la veille?	2
Est-il possible d'organiser une action promotionnelle avec une voiture (électrique)?	3
Où trouver le contact de la personne chargée de la logistique à la gare?	3
Mon stand promotionnel est-il surveillé la nuit?	3
Puis-je réserver un stand promotionnel pour une demi-journée?	3
Puis-je distribuer en même temps deux produits d'une même marque?	3
Combien d'échantillons dois-je prévoir pour ma campagne de distribution?	3
Quels jours et quelles heures connaissent la fréquentation la plus élevée dans les gares	? 4
Puis-je organiser une campagne de distribution dans une gare non répertoriée sur votre site?	e 4
Ai-je besoin d'une autorisation pour les prises de vues et les films?	4
Puis-je installer des vélos cargo, des bannières, des roll-up etc. sur mon point de distribution?	4
Puis-je déjà commencer le montage la veille?	4
Est-il permis de jouer de la musique en gare?	5
Quelles sont les actions promotionnelles dispensées d'autorisation?	5
Comment réserver une surface pour une action promotionnelle à but non lucratif?	5

#### **CFF SA**

Immobilier Gérance Promotions et événements Vulkanplatz 11 8048 Zurich Téléphone +41 51 285 85 00

https://promo.sbb-immobilien.ch/fr/



#### Où se trouvent les points de distribution et les surfaces de promotion?

Les points de distribution et les surfaces de promotion sont définis dans de nombreuses gares. Sur notre site Internet, vous trouverez sous chaque produit/gare une représentation graphique des points et surfaces correspondants. Vous pouvez également télécharger les spécifications de toutes les gares qui indiquent l'emplacement de l'ensemble des points de distribution (points S) et des surfaces de promotion (points P). Dans les grandes gares, vous pouvez sélectionner vos points de distribution préférés parmi tous ceux proposés (par exemple, à Zurich gare centrale, vous pouvez choisir quatre points de distribution parmi les dix).

Dans les petites gares où aucun espace promotionnel n'est défini, la règle suivante s'applique: les quatre promoteurs et promotrices peuvent se déplacer librement sur le site de la gare, sauf sur les quais, dans les passages souterrains, sur les rampes et dans les escaliers.

# Quels sont les horaires précis pour les campagnes de distribution: le matin, l'après-midi ou toute la journée?

Une campagne de distribution d'une demi-journée se déroule soit le matin, à compter du départ du premier train dans la gare concernée et jusqu'à midi, soit l'après-midi, de midi à l'arrivée du dernier train dans la gare concernée.

#### Est-il possible d'organiser une action promotionnelle avec vente?

La vente cumulée à une promotion est soumise à conditions. Nous limitons fortement cette situation et décidons de la faisabilité au cas par cas. Dans tous les cas, la promotion doit systématiquement être l'action principale et la vente ne jouer qu'un rôle secondaire.

#### Quand est-ce que je reçois l'autorisation pour mon action promotionnelle?

Nous vous envoyons l'autorisation dès que nous avons reçu tous les documents et informations nécessaires pour l'établir. En règle générale, nous demandons à recevoir les documents nécessaires au plus tard deux semaines avant la date de l'action. Nous pouvons ainsi garantir que vous recevrez l'autorisation environ une semaine avant l'action et aurez suffisamment de temps pour contacter le Facility Management au sujet de la logistique.

#### Puis-je déjà installer mon stand promotionnel la veille?

Les éventuels travaux de préparation, de montage et de démontage doivent être convenus au cas par cas avec le Facility Management de la gare concernée.

#### **CFF SA**

Immobilier Gérance Promotions et événements Vulkanplatz 11 8048 Zurich Téléphone +41 51 285 85 00 https://promo.sbb-immobilien.ch/fr/



Est-il possible d'organiser une action promotionnelle avec une voiture (électrique)? Oui. En principe, il est possible d'organiser une action promotionnelle avec une voiture si elle respecte les dimensions des surfaces louées (accès compris). Il convient de respecter les restrictions locales.

#### Où trouver le contact de la personne chargée de la logistique à la gare?

Le contact de la personne responsable de la logistique dans la gare concernée est toujours indiqué dans l'autorisation fournie. Vous pourrez convenir avec elle des détails relatifs à l'action promotionnelle prévue (livraison, remise des lots, accès aux emplacements de la promotion, chambres froides, élimination, etc.). Il est recommandé d'envoyer un e-mail à l'adresse renseignée au moins cinq jours avant l'action afin de pouvoir garantir le bon déroulement logistique.

#### Mon stand promotionnel est-il surveillé la nuit?

Transsicura peut se charger spécifiquement de la surveillance des stands promotionnels si suffisamment de personnel est disponible. Vous pouvez demander un devis à Transsicura via le formulaire ci-dessous:



#### Puis-je réserver un stand promotionnel pour une demi-journée?

Non. Les autorisations de stand promotionnel sont fournies pour minimum une journée entière.

#### Puis-je distribuer en même temps deux produits d'une même marque?

Généralement, l'idée d'une campagne de distribution est de promouvoir un seul produit et une seule marque. En principe, il n'est donc pas autorisé de distribuer en même temps plusieurs produits/marques d'entreprises différentes. Toutefois, si des produits/marques différents proviennent d'une même entreprise, il est possible de distribuer en même temps plusieurs produits ou de promouvoir plusieurs marques de produit d'une même entreprise, moyennant un supplément de 25%, dans la mesure où les produits appartiennent à la même catégorie.

#### Combien d'échantillons dois-je prévoir pour ma campagne de distribution?

Tout dépend du produit distribué et de la gare concernée.

Dans les grandes gares, nous recommandons de distribuer quatre à six échantillons par minute.

#### **CFF SA**

Immobilier Gérance Promotions et événements Vulkanplatz 11 8048 Zurich Téléphone +41 51 285 85 00 https://promo.sbb-immobilien.ch/fr/



# Quels jours et quelles heures connaissent la fréquentation la plus élevée dans les gares?

La fréquentation est la plus élevée aux heures de pointe, c'est-à-dire le matin de 6h à 9h30 et l'après-midi de 15h à 19h30 environ. Les mardis, jeudis et vendredis sont généralement des jours de grande affluence.

## Puis-je organiser une campagne de distribution dans une gare non répertoriée sur votre site?

En principe, nous autorisons les actions promotionnelles uniquement sur les surfaces que nous avons publiées. Dans certains cas, et sur demande, il est possible d'organiser une action dans une gare où nous ne proposons pas de surface. Veuillez adresser une telle demande par e-mail à l'adresse <u>promotionen events@sbb.ch</u> afin que nous procédions aux vérifications nécessaires. Nous ne pouvons garantir d'accéder à votre demande.

#### Ai-je besoin d'une autorisation pour les prises de vues et les films?

Les prises de vues et les films en lien avec l'action promotionnelle sont autorisés et considérés comme approuvés. Il convient néanmoins de respecter les droits de la personnalité des personnes filmées/photographiées. Les prises de vues et le tournage de films dans les gares requièrent une autorisation spéciale préalable: Demande d'autorisation pour des prises de vues et de photos à des fins commerciales | CFF News.

# Puis-je installer des vélos cargo, des bannières, des roll-up etc. sur mon point de distribution?

Il est interdit d'utiliser des vélos cargo comme support publicitaire ou comme conteneur d'échantillons sur les points de distribution. De même, il est interdit d'installer du mobilier fixe comme des bannières ou des roll-up. Seuls des conteneurs roulants sont autorisés sur les points de distribution pour distribuer les produits. Ces conteneurs peuvent être munis d'inscriptions publicitaires et/ou d'une oriflamme (max. 2,7 m audessus du sol). Vous trouverez le détail des dispositions dans nos conditions générales d'utilisation.

#### Puis-je déjà commencer le montage la veille?

Le montage est uniquement autorisé à la date réservée. Veuillez nous contacter pour réserver un jour supplémentaire.

### CFF SA

Immobilier Gérance Promotions et événements Vulkanplatz 11 8048 Zurich Téléphone +41 51 285 85 00

https://promo.sbb-immobilien.ch/fr/



#### Est-il permis de jouer de la musique en gare?

Conformément au règlement intérieur, il est interdit de jouer de la musique dans les gares, sauf dans le cadre d'une manifestation dans l'espace événementiel de la gare centrale de Zurich.

#### Quelles sont les actions promotionnelles dispensées d'autorisation?

Les actions promotionnelles à des fins commerciales sont toujours soumises à une autorisation. Les actions à but non lucratif nécessitent également une autorisation dans la mesure où elles sont réalisées sur des points de distribution ou des surfaces de promotion disponibles à la réservation. Cependant, il existe aussi des surfaces promotionnelles dispensées d'autorisation, conçues exclusivement pour une utilisation à but non lucratif:

- dans les grandes gares, de petites surfaces pouvant être utilisées pour des actions à but non lucratif sans inscription ni autorisation préalables font l'objet d'un marquage spécifique sur place;
- tous les emplacements sont clairement définis au moyen d'un plan ou d'un photomontage;
- des informations détaillées sont disponibles en ligne sur la page <u>Emplacements</u> promotionnels dispensés d'autorisation CFF Immobilier Promotions.

Comment réserver une surface pour une action promotionnelle à but non lucratif? La réservation de surfaces pour les actions promotionnelles à but non lucratif s'effectue par le biais de la recherche de produit sur notre site Internet. Lors de la clôture de la réservation par le biais de la «sélection», il est possible de cocher «J'utilise la surface de stand ou les points de distribution pour une action à but non lucratif». Il appartient aux CFF de déterminer si une action promotionnelle est effectivement dépourvue de tout but commercial.